



Statuts à adopter pour la création d'entreprise

Par **Eric**, le **14/05/2009** à **01:11**

Bonjour,

Je suis musicien, j'anime des mariages, banquets, fête etc ...

C'est donc dans le domaine de prestations de services auprès de particulier que je désire créer une société ...

Pour cela je ne sais qu'elle choix de statuts adoptés !

J'ai en effet entendu parlé du Statut d'auto-entrepreneur ...

Pour moi et par rapport à mon activité, serais-ce un bon choix ou une autre formule serait bien plus convaincante ?? (Micro-entreprise, en nom propre)

Merci par avance

Cordialement

Eric LEMOUSSU